

**COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE MAURIENNE VANOISE**  
**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 05 juin 2024**

*L'an deux mille vingt-quatre, le 5 juin à 20 heures 30, le Conseil communautaire dûment convoqué s'est réuni au siège de la Communauté de communes sous la Présidence de Monsieur Christian SIMON. La convocation a été envoyée en date du 30 mai 2024.*

**Présents** : Jacques ARNOUX, Agnès BALZER, Stéphane BECT, Maurice BODECHER, Patrick BOIS, Stéphane BOYER, Natacha BRENIER, François CAMBERLIN, Yann CHABOISSIER, François CHEMIN, Christian CHIALE, Éric FELISIAK, Humberto FERNANDES, Nathalie FURBEYRE, Denise MELOT, Jacqueline MENARD, Laurence PETINOT-GAGNIERE, Jean-Claude RAFFIN, Maryvonne ROBIN, Christian SACCHI, Karin THEOLIER.

**Absents** : Roland AVENIERE, Jean-Marc BUTTARD, Marc KONAREFF, Gilles MARGUERON, Erica SANDFORD, Thierry THEOLIER, Jérémy TRACQ.

**Procurations** : Jean-Marc BUTTARD à Christian SACCHI  
Erica SANDFORD à Natacha BRENIER  
Jérémy TRACQ à Denise MELOT

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 22

Nombre de pouvoirs : 03

Nombre de votants : 25

Monsieur Christian SACCHI a été désigné secrétaire de séance.

---

**Objet : Prestations Office de tourisme « Haute Maurienne Vanoise Tourisme »**  
**- Grille tarifaire Place de marché à compter du 1<sup>er</sup> juin 2024**

Monsieur Jean-Claude RAFFIN, Vice-président, expose à l'assemblée que conformément à l'article 11 de la convention de délégation de service public qui lie la CCHMV et la SPL « Haute Maurienne Vanoise Tourisme », les tarifs des activités confiées au Délégitaire sont proposés par le délégataire (Office de tourisme) et sont à approuver par le Délégitant (CCHMV).

Dans ces conditions, Monsieur le Vice-président propose à l'assemblée de délibérer sur le projet de grille tarifaire proposé par l'Office de tourisme s'agissant de l'activité Place de marché.



**Proposition de grille tarifaire :**

Hébergeurs	Unités tarifaires	Catégories	Tarifs TTC 24/25	Tarifs HT 24/25
Loueurs de meublés de particuliers - gestion autonome	par lot mis en ligne	1 à 4 lots	102.00 €	85.00 €
		5 lots et +	90.00 €	75.00 €
Loueurs de meublés de particuliers - gestion OT	par lot mis en ligne	de 1 à 4 lots	150.00 €	125.00 €
Résidences de tourisme	capacité d'accueil	jusqu'à 500 personnes	990.00 €	825.00 €
		501 personnes et +	1 500.00 €	1 250.00 €
Hôtels	Commissionnement		6%	5%
Chambres d'hôtes	Commissionnement		6%	5%
Gîtes d'étape et refuges	Commissionnement		6%	5%
Campings	Commissionnement		6%	5%
Agences immobilières <i>meublés gérés par l'agence hors lits en résidence de tourisme</i>	forfait minimum	jusqu'à 30 lots	990.00 €	825.00 €
	par lots mis en ligne	de 31 à 60 lots		
		de 61 à 100 lots	2 390.00 €	1 991.67 €
	forfait maximum	101 lots et +	4 200.00 €	3 500.00 €
	Commissionnement		6%	5%
Prestataires d'activités, AEM, guides,...			6%	5%

Monsieur le Président demande à l'assemblée de délibérer.

**Le Conseil communautaire,****Après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- **Approuve** la grille tarifaire proposée ci-avant dans le cadre de l'activité Place de marché de l'Office de tourisme « Haute Maurienne Vanoise Tourisme » ;
- **Charge** Monsieur le Président et le Comptable public assignataire de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en Conseil communautaire en séance de ce jour.

Pour copie conforme, Modane, le 07 juin 2024.

Le Président  
Christian SIMON

